



## ASSOCIATION CASENVIE RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2017

### Rappel statuts de Casenvie

#### Article 2 – Objet

Promouvoir et favoriser l'essaimage d'un nouveau modèle de vivre ensemble solidaire, respectueux de soi et des autres, et de l'environnement.

#### Article 3 - Moyens d'actions

Construire et gérer un lieu d'échange convivial ouvert à tous au sein de l'habitat participatif Ecoravie à Dieulefit. Y développer un ensemble d'activités variées : pédagogiques, culturelles, artistiques, économiques ou sociales.

Contribuer à la création d'un réseau de l'habitat participatif local en lien avec d'autres dynamiques écologiques, territoriales ou nationales.

Favoriser l'échange de pratiques et la mutualisation d'outils au profit du développement de ce modèle d'habitation.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, Casenvie a poursuivi ses activités et ses interventions conformément à son objet social : oeuvrer à l'essaimage d'un nouveau modèle de vivre ensemble.

- **Maison Commune**

Concernant le projet de la Maison Commune, nous avons effectué en janvier la visite d'une maison auto-construite en matériaux de récupération pour nous inspirer. Nous avons également établi le contact avec la Ressourcerie Verte de Romans dans la perspective de mettre en oeuvre ce type de construction.

Nous avons organisé en mars un atelier collaboratif autour des usages de la future maison commune.

Le projet Maison Commune est pour l'instant repoussé car le dynamisme induit par la construction et l'habitation du premier bâtiment d'Ecoravie, l'expérience qui en a résulté quant à la possibilité d'améliorer la construction du deuxième bâtiment, quant à son coût et la rapidité de sa construction, nous ont fait envisager la priorité à donner à celui-ci pour sa

construction. Une fois sur place, les énergies seront plus facilement déployées et disponibles pour s'investir dans la conception de la Maison Commune.

Pour autant, les liens avec le voisinage continuent d'être tissés, et l'utilisation de la Maison Commune est déjà envisagée par certains voisins. La Maison Commune semble une réelle opportunité pour former un écoquartier vivant, dépassant le seul cadre d'Ecoravie.

- **Visites**

En 2017, nous avons organisé une présentation et visite de l'écolieu Ecoravie chaque mois. Nous avons accueilli environ 120 visiteurs cette année. Nous avons mis en place une "billetterie" pour automatiser les inscriptions via le site Hello Asso, les visites étant proposées en "participation libre et consciente", c'est-à-dire à prix libre.

Ainsi, les groupes et les personnes intéressées par l'architecture bioclimatique d'un habitat passif, le mode de gouvernance, les processus de décision à l'oeuvre, ou encore le montage juridique et financier d'un habitat participatif, ont pu satisfaire leur curiosité et éventuellement ramener des informations et pépites pour leur propres projets.

En janvier, nous avons animé une mini-conférence "Créer, construire, habiter un habitat participatif" à l'université populaire de Montélimar. Nous avons fait salle comble : 25 personnes, très satisfaites et l'université nous a sollicités de nouveau pour 2018.

- **Echanges de pratiques et mutualisation d'outils**

Les assemblées mensuelles de coopérateurs d'Ecoravie, ouvertes au public, ont accueilli en 2017 une soixantaine de personnes qui ont pu s'inspirer et faire l'expérience durant un week-end des pratiques mises en oeuvre et du fonctionnement d'un habitat participatif.

Nous avons reçu de nombreux retours reconnaissants de la part des personnes qui consultent et téléchargent les documents juridiques d'Ecoravie (statuts), diffusés en accès libre sous licence *creative commons* sur le site internet. La page détaillant le montage juridique et financier est la 6e page la plus visitée sur le site.

Enfin nous prenons le temps de répondre à de nombreux appels de personnes qui ont des questions sur la construction, les aspects juridiques, la gouvernance.

Fin septembre, nous avons participé au festival des Oasis Colibris à Chardenoux. Nous avons présenté le projet Ecoravie et avons aussi ramené des "pépites" : rapport d'étonnement, boîte à râlage et régalage, etc.

En novembre, à l'initiative de la Fédération nationale des coopératives d'habitants nous avons participé à un échange téléphonique regroupant une vingtaine de porteurs de projet et représentants de coopératives d'habitants autour des problématiques juridiques et financières rencontrées par les uns et les autres. Nous continuerons à participer à ces échanges qui se tiennent tous les 2 mois.

- **Réseau**

Nous avons participé à une table ronde sur l'habitat participatif lors des journées écologiques de Die en janvier, à laquelle 80 personnes assistaient. Nous nous sommes inscrit ainsi dans le panel des nombreux projets de ce type en cours. Nous avons visité et établi des liens avec l'habitat groupé Lomezon.

Nous avons participé aux CA et aux AG de la Fédération nationale des Coopératives d'habitants (Habicoop) à Lyon les 11 et 12 novembre, et à l'inauguration de CHAMAREL Coopérative d'Habitants pour Seniors à Vaulx-en-Velin le 29 septembre.

- **Retravail sur les statuts**

En fin d'année, nous avons entrepris une relecture des statuts et effectué quelques modifications. L'objet et les moyens d'actions restent inchangés. Les modalités d'administration de l'association (collège) sont précisées, les catégories de membres collent mieux à la réalité de la vie de l'association, un article sur la dissolution est ajouté. Une attention particulière a été portée au respect des critères de l'intérêt général. Les [nouveaux statuts](#) seront portés au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire.

---

## **PROJET D'ACTIVITE ET FINANCIER PREVISIONNEL 2018**

Poursuite des actions de l'association : visites mensuelles, partage, réseau. Une fête d'inauguration du 2e bâtiment.

Groupe de travail sur la conception de la maison commune, et en fonction de l'avancement, une levée de fonds spécifique de type campagne de crowdfunding ou auprès de fondations.

Reconnaissance de la mairie via une demande de subvention.